RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

COURIR POUR ELLES : **60 000 € POUR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES CANCERS FÉMININS**

Partenaire depuis le premier jour de **Courir POUR ELLES**, le Département du Rhône a organisé ce matin la remise des bénéfices de la course aux associations de lutte contre les cancers féminins.

60 000 €, c'est le montant du chèque remis ce matin par Danielle CHUZEVILLE, présidente du Département, Bernard FIALAIRE, viceprésident du Département chargé de l'environnement et de la santé, et Sophie MOREAU, présidente de l'association Courir pour elles, aux associations de lutte contre les cancers féminins.

Au-delà de la subvention départementale pour l'organisation de la course, le Rhône a mis à disposition gratuitement le parc départemental de Lacroix-Laval, ses équipes et tout son matériel (tentes, podiums, barrières, chaises…).

Il a habillé également les bénévoles masculins de la course et fourni plusieurs des coupes aux vainqueurs.

Très impliqué dans la prévention de la santé, le Département du Rhône mène depuis longtemps une politique volontariste en matière de lutte contre le cancer.

En effet, il a été pilote, il y a une vingtaine d'années, dans la mise en place du dépistage du

cancer du sein dans le Rhône, et depuis 2008, il participe au dépistage du cancer du colon, par son soutien à l'association ADEMAS (subvention de 425 500 euros en 2012 et mise à disposition des locaux).

Parallèlement, il participe financièrement au Canceropôle interrégional Lyon – Auvergne - Rhône Alpes (1 M€ en 2012-2013) et organise, tous les 2 ans, le prix Christiane Bernardin qui récompense de 10 000 € un projet de recherche rhodanien sur le cancer. Ce prix sera remis mardi 4 juin 2013 à 15 h à l'Hôtel du Département.